

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP** réuni à Paris les 17, 18 et 19 juin 2014 a procédé à un large tour d'horizon de la situation générale et des sujets relatifs aux missions de la DGFIP et aux préoccupations des personnels.

Face à un gouvernement sourd aux légitimes revendications des salariés et persistant à vouloir mettre en œuvre un pacte de responsabilité dont le seul but est de faire 50 milliards d'économies sur le dos des salariés, le Conseil Syndical avec la Confédération Force Ouvrière, la Fédération Générale des Fonctionnaires F.O. et la Fédération des Finances réaffirme l'impérieuse nécessité de combattre ce pacte suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement.

Dans un contexte économique fortement dégradé, le gouvernement renouvelle et amplifie des mesures d'exonérations de cotisations sociales dangereuses pour l'avenir de la protection sociale et dont l'efficacité en termes de créations d'emplois n'a jamais été démontrée. Pire, en transférant, pour partie, la fiscalité des entreprises vers celle des ménages, au nom de la compétitivité, cette politique fiscale aboutit inévitablement à rendre impossible toute reprise économique. Le chômage de masse justifie aux yeux de certains des réformes structurelles destructrices, c'est pourquoi **F.O.-DGFIP** soutient l'action des salariés du privé comme du public qui luttent pour la défense de leurs emplois, leurs missions et/ou de leurs statuts.

Dans la Fonction Publique en général et à la DGFIP en particulier, le gel inadmissible de la valeur du point d'indice depuis 2010 et programmé jusqu'en 2017 indignent les personnels. Le Conseil Syndical rappelle la revendication de F.O. d'un rattrapage immédiat de 8% du point d'indice ainsi que l'augmentation de 50 points pour tous.

Par ailleurs, le Conseil Syndical condamne le projet de réforme territoriale et l'impact destructeur qu'il aura sur les services déconcentrés de l'État, notamment à la DGFIP.

Un rapport d'une officine (IFRAP) dédiée à l'analyse des politiques publiques et connue pour ses positions anti-fonctionnaires vient fort opportunément de paraître. Le niveau de détail dont dispose cet organisme ne peut provenir que de notre administration. De là à imaginer qu'il pourrait s'agir d'une commande il n'y a qu'un pas. **F.O.-DGFIP** combattra toute tentative de mise en œuvre des préconisations de ce rapport (12 SPF au lieu de 354, 100 SIE au lieu de 537, 100 SIP au lieu de 549, 876 trésoreries au lieu de 2 661 etc...).

F.O.-DGFIP exige l'arrêt de la démarche stratégique qui va dans le même sens.

Dans le même temps, la Direction Générale continue à harmoniser à marche forcée les règles de gestion des personnels.

Dans ce cadre, le Conseil Syndical dénonce la volonté affichée de la Direction Générale d'interdire de facto, l'accès aux postes comptables indicés aux collègues IDiv HC ayant effectué toute leur carrière comme comptable. Les inspecteurs et les IDiv CN risquent de ne plus pouvoir dérouler une carrière en qualité de comptable ce qui à terme, remettrait en cause l'ensemble du réseau.

S'agissant des mouvements de mutations des catégories B et C, le nombre considérable de vacances d'emplois porte atteinte au droit fondamental à mutation. **F.O.-DGFIP** dénonce des règles de gestion totalement inadaptées au maillage territorial de la DGFIP et rappelle sa revendication de 2 mouvements par an et du droit au retour pour les promus de C en B. **F.O.-DGFIP** exige l'ouverture de nouvelles discussions et l'appel intégral des listes complémentaires y compris en catégorie A.

Les attaques contre les droits des agents et l'existence même des services n'ont jamais été aussi dures.

Seul le syndicalisme libre et indépendant de Force Ouvrière peut permettre l'aboutissement des revendications. Le Conseil Syndical appelle les personnels à rejoindre **F.O.-DGFIP** et à voter pour les listes F.O. le 4 décembre prochain.

Paris, le 19 juin 2014